La production de certains métaux importants, l'aluminium et le laiton, est le fruit d'exploitations manufacturières, non minières.

L'industrie canadienne de l'aluminium fournit probablement l'évolution la plus spectaculaire de l'expansion de temps de guerre des industries de tout pays. La production de l'aluminium est une industrie manufacturière au Canada. Les exploitations minières fournissant les matières premières, bauxite et cryolite, se font en Guyane britannique, au Groenland et ailleurs; les opérations d'affinage et de transformation ont lieu au Canada à cause des aménagements d'énergie hydroélectrique. En 1943, environ 25 p.c. de toute l'énergie consommée au Canada est affectée à cette seule industrie qui produit en outre elle-même une bonne partie de l'énergie qu'elle consomme.

La production d'aluminium des six dernières années est la suivante: 1939, 163,900,000 lb; 1940, 215,000,000 lb; 1941, 424,600,000 lb; 1942, 671,700,000 lb; 1943, 985,300,000 lb; 1944, 936,000,000 lb (estimative).

Deux usines d'Etat pour la fabrication du laiton ont été construites et mises en exploitation en 1941 afin de fournir les quantités considérables de cuivre pour douilles de cartouches tant pour les canons que pour les armes portatives. Ces usines, construites au coût d'environ \$10,000,000, l'une à Montréal-Est et l'autre à New Toronto, ont contribué à accélérer la production de cet alliage très important à un taux dix fois plus considérable qu'en 1939. Les manufactures actuelles de laiton, propriétés particulières, et une petite usine d'Etat d'avant-guerre ont contribué également beaucoup à cette production.

Régie des métaux.—Le 15 juillet 1940, un Régisseur des métaux est nommé au Ministère des Munitions et Approvisionnements. Ses attributions comprennent la règlementation des approvisionnements, de la distribution et de l'emploi des métaux non ferreux, des minéraux industriels et des alliages de métaux communs, et la stimulation de la production des métaux essentiels. Le Régisseur a limité l'usage de l'aluminium, du nickel, du zinc, du magnésium, de l'étain, du cadmium, du cuivre et du laiton ainsi que d'un grand nombre d'autres métaux et alliages dans l'industrie civile. En outre, en collaboration avec les forces armées et les branches de production du Ministère des Munitions et Approvisionnements, et par des règlements obligatoires, le Régisseur a opéré la substitution de métaux moins rares. Pour compléter les restrictions imposées par le Régisseur des métaux sur l'emploi des métaux dans la production civile, des restrictions sur les usages ultimes ont été invoquées par d'autres autorités de contrôle, principalement par les Administrateurs de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Les premières restrictions de la Régie des métaux datent de 1940 et, comme la situation des approvisionnements ne s'améliorait pas, les contrôles sont devenus beaucoup plus rigides. Vers le début de 1944, la production de la plupart des principaux bas métaux était devenue plus facile et, au cours de l'année, les restrictions ont été graduellement relâchées. A la fin de 1944, il ne restait plus aucune restriction sur la production ou l'usage de l'aluminium, du magnésium, du plomb, du zinc et de quelques autres métaux très employés dans les industries.

Raffinage du pétrole.—En 1943, l'industrie pétrolière a 36 raffineries au Canada. Sur un total de 148,000 barils par jour sortant de toutes les raffineries canadiennes, environ 94 p.c. sont produits par les usines de 7 grandes compagnies de pétrole. Les raffineries indépendantes ne produisent que 6 p.c. du total. Ce sont ces raffineries qui subviennent en grande partie aux besoins du Canada en pétrole; heureusement, elles ont un débit suffisant pour satisfaire les exigences canadiennes civiles et de guerre ainsi que celles de Terre-Neuve. En 1942, les raffineries